



Le 14 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉDUCATION

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

M. Coon

L'hon. M. Legacy

M. Coon

L'hon. M^{me} Miles

COÛT DE LA VIE

M. Austin

L'hon. M. Legacy

M. Austin

PRIX DE L'ESSENCE

L'hon. M. Legacy

M. Austin

L'hon. M. Legacy

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

Questions orales

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Comme toujours, je vous souhaite un bel après-midi.

[Traduction]

Madame la présidente, le système de santé de la province est en crise. Les faits sont là, sous nos yeux, mais tout ce que le gouvernement peut faire, c'est tenir des discours, faire de la désinformation et du dorage. La vérité compte à la Chambre, Madame la présidente. Le gouvernement avait promis des budgets équilibrés et 30 nouvelles cliniques de soins collaboratifs. Nous n'avons obtenu ni l'un ni l'autre. Il suffit de demander aux personnes qui attendent une prise en charge par un médecin. En décembre, lorsque j'ai demandé à la première ministre si 14 000 personnes avaient vraiment été retirées de la liste d'attente des soins primaires, comme elle l'avait affirmé, elle a maintenu ce chiffre. En janvier, la vérité a été révélée. En réalité, 40 000 personnes de plus ont été ajoutées à la liste, ce qui porte à 238 000 le nombre total des personnes du Nouveau-Brunswick en attente d'une prise en charge par un fournisseur de soins de santé primaires pendant l'étude des prévisions budgétaires, le ministre de la Santé n'a toujours pas été en mesure de fournir de chiffres concrets concernant les personnes figurant sur la liste d'attente. La première ministre rétractera-t-elle l'affirmation erronée qu'elle a faite? La première ministre peut-elle dire à la Chambre si elle connaît le chiffre réel? À l'heure actuelle, est-elle toujours...

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup de la question.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Je dirais au député d'en face que je suis toujours contente de prendre la parole pour parler du travail accompli par notre gouvernement. Dix-huit mois seulement après le début de notre mandat, nous avons déjà réussi à créer la moitié des cliniques de soins collaboratifs que nous nous étions engagés à ouvrir. Une quinzaine de cliniques de soins collaboratifs ont été établies au Nouveau-Brunswick, et chacune d'entre elles permet de retirer des personnes de la liste d'attente pour des soins.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Monsieur le député.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Les gens continuent de s'inscrire sur la liste d'attente pour obtenir des soins. En fait, jusqu'à présent, à mesure que les gens sont pris en charge par les 15 cliniques dont nous avons annoncé l'ouverture, le nombre de personnes retirées de la liste d'attente s'élève maintenant à 20 000. Voilà une bonne nouvelle pour les gens de Fredericton-Nord, de Carleton North et de Perth-Andover. Toutes les personnes de la dernière région mentionnée pourront obtenir des services de la 15^e clinique que nous avons annoncée. Notre gouvernement ne s'arrête pas, Madame la présidente.

[Original]

Nous savons que la priorité absolue des gens du Nouveau-Brunswick est l'accès aux soins de santé. Notre gouvernement se concentre sur cette priorité. Nous ouvrons des cliniques. Nous veillons à la prise en charge des patients. Nous procédons le plus rapidement possible.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Il est bien que la première ministre ait enfin pris la parole après ne pas l'avoir fait pour répondre à 30 questions sur les services vétérinaires et Agropur. Madame la présidente, le gouvernement actuel a promis monts et merveilles à tout le monde, et a promis de le faire tout en maintenant des budgets équilibrés pendant les quatre années de son mandat —, une promesse non tenue. Le gouvernement Holt est en place depuis 18 mois, et qu'avons-nous? Nous avons des déficits d'une ampleur historique, un système de santé en crise, un nombre croissant de personnes en attente de prises en charge par un fournisseur de soins de santé, des femmes qui accouchent sur le bord des autoroutes, de nombreux hôpitaux incapables d'offrir des soins obstétricaux, un nombre record de personnes âgées dans un lit en attente d'un autre niveau de soins et d'une place dans un foyer de soins de longue durée et des travailleurs en situation d'épuisement professionnel en raison d'une pénurie de personnel. Voilà des faits, Madame la présidente. Voilà ce que vivent les gens au quotidien, alors que le gouvernement tente de faire du dorage en prétendant que tout fonctionne à merveille. La première ministre nie-t-elle l'exactitude des faits mentionnés? Peut-elle justifier ses échecs auprès des personnes qui lui ont fait confiance? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, il ne fait aucun doute que notre système de santé est en difficulté, car il a souffert pendant des années d'un sous-investissement de la part du gouvernement précédent. Nous avons un gouvernement qui manquait de respect envers le personnel infirmier et les médecins, qui n'arrivait pas à attirer de nouvelles personnes dans la province et qui restait les bras croisés, tandis que la liste des personnes en attente de soins ne cessait de s'allonger. Notre gouvernement s'est attelé à la tâche dès le premier jour. Nous avons promis des primes de maintien en poste aux membres du personnel infirmier, nous les avons versées, puis nous avons signé un contrat avec eux. Elles

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ont accepté ce contrat, et nous avons ainsi évité les conflits de travail auxquels le gouvernement précédent était habitué. Nous avons également réduit la liste d'attente pour les soins de longue durée, ce que le député d'en face devrait vérifier.

Notre gouvernement met en oeuvre diverses mesures pour que les personnes âgées aient un choix quant au lieu et à la façon dont elles reçoivent des soins. Nous ajoutons de nouveaux lits en foyers de soins et nous avons attiré davantage de nouveaux médecins dans la province cette année que durant toutes autres années précédentes, car nous travaillons activement à l'amélioration du système de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement précédent a créé un gâchis et nous a laissé le soin de le réparer.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Il y a 40 000 personnes de plus sur la liste d'attente, Madame la présidente. Où sont donc les médecins en question? Où sont-ils? Malgré toutes les vantardises de la première ministre et tous ses efforts pour présenter une image positive de la situation, force est de constater que les dépenses additionnelles du gouvernement n'ont produit aucun résultat. Le déficit de 1,33 milliard de dollars du dernier exercice et le déficit prévu de 1,4 milliard pour l'exercice en cours représentent près de 3 milliards de dépenses excédentaires en seulement deux ans, sans aucun résultat notable à l'appui. Le gouvernement actuel a fait campagne sur le thème des soins de santé. Il échoue à la tâche. Notre système de santé est dans un état critique. Les parlementaires du côté du gouvernement n'ont obtenu aucun résultat, malgré toutes leurs vantardises et toutes leurs annonces. Ils n'ont pas respecté les promesses qu'ils avaient faites. Ils ont légué aux générations futures une dette écrasante et des niveaux de dépenses insoutenables, sans obtenir aucun résultat. Comment la première ministre justifie-t-elle les dépenses de son gouvernement alors que tout dans le secteur des soins de santé évolue dans la mauvaise direction?

L'hon. Mme Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Madame la présidente, je vais présenter aux gens d'en face quelques faits concernant les améliorations observées dans le domaine des soins de santé, car notre gouvernement a accompli ce que leur gouvernement n'avait pas été en mesure de faire. Nous avons accordé la priorité aux soins prodigués aux gens du Nouveau-Brunswick, et à ceux qui prennent soin de nous. Ainsi, les trois quarts des gens du Nouveau-Brunswick qui ont accès à un membre du personnel infirmier praticien ou à un médecin de famille obtiennent maintenant des rendez-vous plus rapidement qu'auparavant. Nous nous étions fixé comme objectif que 31 % des gens aient accès à des soins dans un délai de cinq jours, et nous avons dépassé cet objectif dès notre première année au pouvoir, puisque de 34 % des gens obtiennent maintenant un rendez-vous en moins de cinq jours. Les résultats continuent de s'améliorer. Nous nous étions fixés comme objectif de maintenir la liste d'attente pour les soins de longue durée à 1 088 personnes, et aujourd'hui, ce chiffre est de 1 076 ; nous parvenons donc à le réduire. Ce sont là deux résultats positifs, car notre gouvernement était prêt à investir dans les gens du Nouveau-Brunswick, dans leurs soins de santé et dans les personnes qui en assurent la prestation. Nous entretenons désormais de bonnes relations avec le personnel infirmier et les médecins. Nous offrons

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'environnement le plus attrayant pour que les gens viennent exercer ici, et nous continuerons...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Qu'est-ce que je viens tout juste de dire, Madame la présidente? Je viens de parler de dorage et de récits. Il y a 40 000 personnes de plus sur la liste d'attente. La première ministre nous dit de faire confiance aux gens d'en face. Les choses s'amélioreront. Les gens d'en face ont dépassé de 3 milliards de dollars le budget, et rien ne va mieux. Les dépenses sont insoutenables, les soins de santé se sont détériorés, notre système d'éducation s'est dégradé, l'itinérance s'est aggravée, les listes d'attente pour le logement ont atteint des niveaux records et les dépendances ainsi que la criminalité ont augmenté. On constate tous les jours la situation dans nos villes, et Fredericton ne va pas bien. Nous avons vu, au cours du mandat en cours, des stratégies se succéder sans donner aucun résultat. Nous avons vu des études se succéder et des programmes pilotes sans aucune donnée probante.

Le gouvernement actuel a menacé les universités de fermeture, poussé les jeunes à partir, mis en péril notre sécurité alimentaire, augmenté les droits et les tarifs d'électricité, échoué à garantir l'abordabilité, fermé nos parcs et sites patrimoniaux et donné de l'argent à des compagnies pour que celles-ci éliminent des emplois. Les gens du Nouveau-Brunswick ne constatent aucun avantage découlant du gouvernement Holt. Le gouvernement est dépassé par sa propre incompétence. Comment la première ministre peut-elle défendre le gouffre dans lequel elle nous a plongés, alors qu'aucun résultat n'a été obtenu?

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis certainement disposée à parler des résultats que nous avons obtenus en prenant des mesures que l'ancien gouvernement n'a jamais voulu prendre. Nous avons investi dans les gens du Nouveau-Brunswick afin d'améliorer leur vie et nous avons obtenu des résultats.

Même si notre mandat a commencé il y a 18 mois seulement, nous avons déjà obtenu des résultats positifs dans plusieurs des domaines dont parle le député d'en face. Les résultats en littératie des élèves dans notre système scolaire anglophone se sont améliorés. Les résultats en matière de construction de logements se sont améliorés. En ce qui concerne le coût de la vie, des gens voulaient un plafond d'augmentation de loyer, que l'ancien gouvernement avait amélioré. Les gens qui habitent en appartement ont connu des augmentations de plus de 10 % en raison de l'ancien gouvernement. Notre gouvernement, lui, les a protégés grâce à un plafond d'augmentation de loyer et à un gel de l'impôt foncier. Notre gouvernement se soucie de la question de l'abordabilité, contrairement au député d'en face, qui veut ajouter...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : L'approche que ne cesse de répéter le gouvernement actuel consiste à éluder ses responsabilités et à jeter le blâme sur autrui, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Je vous pose la question, Madame la présidente : Quelles améliorations ont été réalisées? Aucune n'a été réalisée. Davantage de personnes du Nouveau-Brunswick attendent des soins de santé primaires. Davantage de personnes du Nouveau-Brunswick ont du mal à composer avec le coût de la vie. Le gouvernement a augmenté des droits et le coût de permis et il empoche des millions de dollars en taxes et impôts additionnels aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick, alors que les gens éprouvent chaque jour de plus en plus de difficultés et ont du mal à composer avec la hausse des coûts. Le gouvernement imputera à n'importe qui et à n'importe quoi la responsabilité de ses problèmes financiers.

Notre économie est stable, et le PIB est stable. Les dépenses du gouvernement, elles, ne sont pas stables. Voilà ce qui a changé. Étant donné que le gouvernement s'est mis dans une impasse sur le plan financier, il ne peut pas s'adapter et faire des modifications lorsque nécessaire. Le gouvernement a atteint la limite de la carte de crédit, dépensé jusqu'à ce que les coffres soient vides et hypothéqué notre avenir financier sans obtenir de résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens éprouvent actuellement des difficultés, et la situation empire. On affiche un dépassement budgétaire de 3 milliards de dollars, et la situation quant à l'abordabilité empire. Que la première ministre a-t-elle à dire aux gens du Nouveau-Brunswick qui éprouvent de plus en plus de difficultés?

L'hon. Mme Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis certainement contente de parler d'abordabilité, car le député d'en face a raison. Les gens du Nouveau-Brunswick ont du mal à composer avec le coût de la vie. Pendant trop longtemps, ils ont eu un gouvernement qui n'était pas disposé à faire quoi que ce soit à cet égard.

Lorsque notre gouvernement a été élu, nous avons accordé la priorité à l'abordabilité. L'une des premières mesures que nous avons prises a été d'instaurer un plafond d'augmentation de loyer pour améliorer la situation des personnes qui vivent en appartement. La mesure a aidé de nombreuses personnes. Nous avons ensuite réduit les factures d'électricité de 10 %. La mesure permet aux gens d'économiser 20 \$ ou 30 \$ par mois. Puis, nous avons mis en oeuvre un programme de petits-déjeuners à l'école, ce qui permet aux familles d'économiser environ 800 \$ par année. Ensuite, nous avons procédé au gel des évaluations foncières, ce qui a en fait entraîné une diminution de l'impôt foncier pour un certain nombre de personnes du Nouveau-Brunswick. Nous procédons actuellement à une réforme du processus. Nous avons aussi veillé à ce que le vaccin contre le VRS soit fourni gratuitement à certaines des personnes les plus vulnérables de notre province.

Nous poursuivons le travail afin que les familles qui éprouvent des difficultés obtiennent de l'aide. Une telle façon de faire est contraire à ce que le député d'en face, l'aspirant chef, qui a affirmé vouloir ajouter une taxe sur...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Encore une fois, la première ministre ne peut défendre son bilan sans jeter le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

blâme sur autrui. Assumez la responsabilité de vos propres décisions. Dans la vie, lorsqu'une personne dépense de l'argent, elle est censée obtenir en échange quelque chose d'une valeur proportionnée ou équivalente à sa dépense. Le ministre des Finances qui affiche le pire bilan financier de l'histoire de notre province dit : « Nous dépensons pour les gens du Nouveau-Brunswick, et nous ne cesserons pas de le faire ».

Ma question s'adresse à la première ministre. Elle est responsable du gâchis, elle dirige le gouvernement et elle devra assumer la responsabilité de ce gâchis aux prochaines élections. Puisqu'elle a promis un budget équilibré pour chacune des quatre années de son mandat, mais affiche un excédent de dépenses de 3 milliards de dollars, la première ministre, qui n'en est pas tout à fait à la moitié de son mandat, dirait-elle quels résultats équivalents à ses dépenses le Nouveau-Brunswick a obtenus? Si des élections avaient lieu aujourd'hui, quelle excuse donnerait-elle aux électeurs du Nouveau-Brunswick pour son incapacité à obtenir des résultats équivalents au dépassement budgétaire de 3 milliards de dollars qu'affiche le gouvernement?

Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Comme je l'ai dit, je suis contente de parler des investissements de notre gouvernement dans les gens du Nouveau-Brunswick et leurs priorités. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit qu'ils voulaient que leur système de soins de santé soit renforcé ; la première mesure que nous avons prise a donc été de le stabiliser. On avait dit au personnel infirmier au sein du système de santé d'aller s'installer en Alberta. Nous avons fourni des primes de maintien en poste qui ont entraîné une hausse fulgurante du taux de maintien en poste du personnel infirmier. Notre taux de roulement est maintenant de moins de 1 %. Il y a donc moins de problèmes dans nos urgences.

Les temps d'attente sont encore longs. Toutefois, étant donné que nous avons ouvert 15 cliniques de soins collaboratifs et que nous avons conclu le meilleur contrat du pays pour ce qui est des fournisseurs de soins primaires, des médecins viennent s'établir au Nouveau-Brunswick en plus grand nombre que jamais. Ces personnes viennent au Nouveau-Brunswick, y établissent des cliniques, prennent en charge des patients et font diminuer le nombre de visites au service des urgences. Nous faisons tout cela en disposant de la meilleure cote de crédit du pays. Elle est comparable à celle de la Saskatchewan. Nous utilisons les moyens à notre disposition pour alléger les pressions qui s'exercent sur les gens du Nouveau-Brunswick.

ÉDUCATION

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministère de l'Éducation a mené, l'automne dernier, c'est-à-dire d'août à novembre, des consultations sur le plan d'éducation de 10 ans. Des milliers de réponses ont été reçues du secteur anglophone, et autant du secteur francophone. Des parents, des enseignants, des

Questions orales

professionnels de l'éducation à la petite enfance et des représentants de districts scolaires ont tous pris le temps d'assister aux séances, de remplir des sondages et de fournir une rétroaction à l'écrit, car on leur avait dit que leur voix serait prise en compte dans l'élaboration du plan d'éducation de 10 ans. Le seul échéancier fourni par la ministre indiquait que le plan serait publié à un certain moment au printemps.

Voici ma question à la ministre de l'Éducation. Le printemps tire à sa fin. L'été commencera dans environ quatre semaines et l'année scolaire se terminera. Le plan d'éducation de 10 ans est-il finalisé? Oui ou non? Si oui, quelle est la date précise de sa publication? Si non, qu'est-ce qui cause le retard?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je suis très contente de prendre la parole aujourd'hui et de parler du plan d'éducation qui sera publié très bientôt, soit au cours des deux ou trois prochaines semaines. Il s'agit d'un très bon plan. Nous avons consulté tant de personnes. Près de 14 000 personnes ont voulu participer à l'élaboration du plan. Comme le député d'en face l'a mentionné, nous avons tenu des réunions en personne, des réunions virtuelles et des sondages en ligne. Les gens ont participé activement à l'élaboration de ce magnifique plan. Nous rendrons public le plan bientôt. Nous présenterons notre vision à long terme pour l'éducation, laquelle comprendra des plans d'action à plus court terme pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Nous publierons très bientôt le plan. Merci, Madame la présidente.

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. J'ignore ce que signifie le mot « bientôt » pour ce qui est d'un échéancier, mais on a promis aux gens du Nouveau-Brunswick un plan d'éducation de 10 ans qui tracerait une nouvelle orientation pour la prochaine décennie.

Soyons francs. Les districts ne peuvent pas planifier la dotation en personnel et les programmes à la dernière minute. Les directeurs d'école ne peuvent planifier les horaires ou les ressources sans lignes directrices. La situation exerce une pression sur les enseignants, et les familles ne savent pas à quoi s'attendre en septembre. Les districts et les écoles font leur planification pour septembre en mars et en avril.

La ministre a promis qu'un plan d'éducation de 10 ans serait publié au printemps. En retardant davantage la publication, elle accorde aux districts scolaires moins de temps, voire aucun temps, pour intégrer ou instaurer une stratégie qui définira l'orientation à suivre au cours de la prochaine décennie. La ministre s'attend-elle à ce que les écoles et les districts soient prêts à mettre en oeuvre des changements majeurs, alors qu'elle leur fournit très peu de temps, aucune précision, aucune balise et rien du tout pour les aider à assumer des responsabilités?

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, les responsables des districts ont participé aux consultations. Ils sont bel et bien au courant du plan. Nous travaillons continuellement avec eux. Un plan, c'est un continuum, c'est une vision qui a commencé et qui continuera. Nous continuerons à y travailler avec nos partenaires. Nous sommes encore au printemps et nous le serons pendant six autres semaines. Je vous le dis, d'ici à ce moment-là, nous communiquerons nos plans en éducation et nous serons ravis de le faire. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Eh bien, merci, Madame la présidente. Même si des rapports résumant les consultations publiques sur le plan d'éducation de 10 ans ont été publiés, la plupart des parties prenantes nous ont dit qu'elles n'ont toujours pas vu de cadre de référence ni de résumé expliquant comment leurs apports ont ou ont eu une incidence sur l'élaboration du plan. Comment peut-on prétendre qu'il s'agit d'une feuille de route ou d'un plan fondés sur des preuves alors que l'apport des personnes qui ont participé au processus n'est même pas visible?

Voici ma question : Puisque le ministère a mis à jour son cadre en matière de littératie numérique et ses directives en matière d'utilisation de l'IA dans les écoles, la ministre peut-elle garantir qu'aucun système d'IA, qu'il soit génératif ou analytique, n'ait été utilisé pour résumer, filtrer ni interpréter les rétroactions provenant des consultations publiques sur le plan d'éducation de 10 ans? Si un tel système a été utilisé, la ministre déposera-t-elle les évaluations des risques qui prouvent que l'IA n'a pas substitué ni dilué ce que les parents, le personnel enseignant et les élèves ont véritablement dit?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Le député d'en face a tout à fait raison. Nous avons publié un rapport intitulé *Ce que nous avons entendu*. Nous l'avons publié en février. Des parties prenantes participent avec nous à l'élaboration du plan d'éducation depuis. Il y a eu beaucoup d'échanges, de rétroactions et de validation. Nous avons entendu des éléments positifs de la part des parties prenantes. Nous sommes ravis de continuer de collaborer avec elles au fur et à mesure que nous peaufinons les derniers détails.

Oui, des humains font le travail parce que des humains travaillent au sein du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Je peux assurer à tout le monde que ce sont eux qui travaillent au plan d'éducation. Ce sont eux qui présenteront le plan d'éducation et qui en assureront la mise en oeuvre. Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : C'est finalement à mon tour. Madame la présidente, au fur et à mesure que le coût de la vie augmente et que le coût de l'électricité continue à augmenter, de plus en plus de gens du Nouveau-Brunswick n'arrivent simplement pas joindre les deux bouts ; pourtant, Robert Jones, de la CBC, affirme que le gouvernement actuel dépense plus de 2 millions de dollars par mois pour réduire les factures d'électricité des personnes ayant les revenus les plus élevés de la province. Depuis le lancement du programme, 36 millions de dollars ont été versés aux 70 000 ménages dont le revenu dépasse 130 000 \$. Il s'agit de 36 millions de dollars versés à des gens qui n'en ont pas besoin. Il s'agit du double des 18 millions de dollars consacrés à l'aide fournie aux 70 000 ménages ayant le plus bas revenu du Nouveau-Brunswick, lesquels ont désespérément besoin d'aide. Comme les gens aisés reçoivent une aide dont ils n'ont pas besoin pour payer leur électricité, les familles à faible revenu, elles, ne bénéficient pas d'un soutien suffisant. Le ministre des Finances réorientera-t-il l'aide des gens qui n'en ont pas besoin aux gens qui en ont besoin avant la prochaine saison de chauffage?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. Oui, nous avons vu l'article. En fait, comme il a déjà été mentionné, nous travaillons avec le ministère du Développement social à une série de mesures en matière d'abordabilité. Il n'y a pas que l'abordabilité de l'énergie qui est touchée. L'abordabilité de la nourriture, de l'essence et du logement l'est aussi. Tout est touché.

Nous avons décidé d'accorder une remise de 10 % parce que le gouvernement précédent a induit en erreur... Il n'a pas induit les gens en erreur. Il a fait des calculs erronés pour essayer d'amener Énergie NB à mettre de l'avant un plan impossible à mener à bien. Énergie NB a dû obtenir auprès de la clientèle les hausses nécessaires. Nous avons dû rapidement fournir de l'aide. L'approche choisie était la façon la plus simple d'y parvenir. Nous examinons maintenant la possibilité de recourir à des méthodes fondées sur le revenu afin de fournir un soutien du genre. Le tout devrait se produire bientôt. Merci.

[Original]

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, la précarité énergétique ne cesse de s'aggraver dans notre province. La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick a recommandé au gouvernement provincial d'offrir une aide ciblée, comme l'a déclaré Randy Hatfield, du Conseil du développement humain. L'aide au paiement des factures d'électricité devrait être orientée vers les personnes qui en ont le plus besoin.

[Traduction]

Je suis content d'entendre que le ministre envisage de le faire.



[Original]

Le gouvernement a déjà consacré 130 millions de dollars à la remise sur les factures d'électricité en vue d'aider les gens qui ont du mal à payer leurs factures, mais il échoue. La plus grande partie de l'argent n'a pas été affectée aux gens qui ont du mal à payer leurs factures d'électricité. Le gouvernement a eu largement le temps de repenser son programme d'aide au paiement des factures d'électricité pour qu'il profite à ceux qui en ont le plus besoin. Pourquoi n'y est-il pas parvenu?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je remercie le député d'en face de me donner l'occasion de parler de l'abordabilité. L'abordabilité est une priorité pour le gouvernement actuel et chacun des membres de l'équipe ici sur le parquet de la Chambre. Tout membre de notre équipe pourrait prendre la parole à ce sujet, mais je vais le faire. Les mesures visant l'abordabilité doivent apporter un allègement financier tangible aux familles, aux locataires, aux personnes âgées, aux personnes à revenu fixe et aux gens des ménages vulnérables. Voilà pourquoi nous prenons ces mesures très au sérieux. Nous nous concentrons sur les véritables pressions structurelles qui changent la donne pour les personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick, comme l'offre de logements, les coûts de l'énergie, l'aide au revenu et les salaires. Voilà pourquoi nous créons un cadre d'abordabilité. Il n'y en avait pas auparavant. Voilà pourquoi nous le faisons en collaboration avec tous les ministères du gouvernement. Nous nous concentrons sur des mesures d'allègement ciblées et mettons en oeuvre des initiatives comme un plafond d'augmentation de loyer et une remise sur les frais de consommation d'électricité.

COÛT DE LA VIE

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Les gens du Nouveau-Brunswick ressentent les effets dévastateurs du coût de la vie, et les prix continuent à augmenter dans tous les secteurs. Le Nouveau-Brunswick affiche l'un des taux d'inflation les plus élevés du pays. Selon le Rapport annuel sur les prix alimentaires du Canada, nous devons composer avec des prix d'épicerie plus élevés que la moyenne nationale. Nous le constatons notamment par une hausse de 55 % du recours aux banques alimentaires au cours de la dernière année. Les tarifs d'électricité ont augmenté de 25 % depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement, et d'autres augmentations se profilent à l'horizon. Voici la solution du gouvernement pour ce qui est du coût de la vie : présenter un projet de loi déconnecté de la réalité qui accorde aux millionnaires un plus grand allègement fiscal pour leurs investissements. Ma question s'adresse au ministre des Finances et ministre de l'Énergie. Que fera-t-il pour réduire le coût de la vie pour les 99,9 % restants de la population?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, je prends la parole pour répondre à la question ou, je suppose, la déclaration. Je suis un peu incrédule. Tout le monde dans la salle convient qu'aider les petites entreprises dans la province est la bonne voie à suivre. Le député d'en face essaie d'embrouiller la situation et d'enlever cette aide aux propriétaires des petites entreprises dans notre province, et c'est absolument honteux — honteux. Nous apportons finalement un soutien à un programme qui est l'un des meilleurs du pays. Nous l'améliorons, comme nous devons le faire. Nous essayons de trouver des... En tout cas, il s'agit d'accusations ridicules portant sur nos efforts qui visent à aider les gens. Nous avons des discussions sur la question depuis quelques jours. Je pense qu'il est temps que le député examine vraiment l'objet du projet de loi. Celui-ci porte sur les petites entreprises et vise à leur fournir des capitaux. Il vise à fournir aux petites entreprises le soutien dont elles ont besoin pour améliorer la situation de leurs employés et de leur compagnie. Voilà l'objet du projet de loi, et il est peut-être temps que le député d'en face en fasse la lecture.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Le ministre devrait peut-être être franc avec les gens du Nouveau-Brunswick et les aider à comprendre que les gens qui investissent 1 million de dollars profiteront d'un allègement fiscal encore plus important. Je ne connais pas beaucoup de gens qui disposent de 1 million de dollars. La mesure coûtera près de 5 millions de dollars par année aux contribuables au cours des trois prochaines années. Cela dit, passons à un autre sujet.

PRIX DE L'ESSENCE

Le gouvernement génère d'énormes recettes en raison de la récente flambée du prix de l'essence à la pompe. Si le prix de l'essence reste à 1,92 \$ le litre, il ajoutera 300 millions de dollars aux recettes du gouvernement au titre du compte ordinaire. La somme sera directement prélevée des poches des contribuables en difficulté. Que fait le ministre de l'Énergie pour diminuer les recettes additionnelles provenant de gens qui n'ont pas les moyens de payer leur facture d'électricité ni de se rendre au travail? Le ministre de l'Énergie réduira-t-il immédiatement la TVH sur le prix de l'essence pour apporter aux gens l'aide dont ils ont vraiment besoin?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, je comprends la cause que le député d'en face essaie de défendre. En réalité, quelques calculs ont été effectués sur un coin de table, je suppose, pour estimer les recettes potentielles. Or, nous savons que les recettes de la province sont déjà dans une situation précaire. Je comprends que le député d'en face veuille se faire le champion de la cause. Voici le problème relativement au champion. En 2022, alors que le prix de l'essence était de 2,16 \$ le litre, le député d'en face faisait partie d'un gouvernement qui avait à sa disposition un excédent de 777 millions de dollars. Le



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

gouvernement de l'époque n'a rien fait. Je comprends le plaidoyer. Je ne crois pas toutefois aux intentions.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Vous savez, Madame la présidente, j'entends depuis les élections les discours musclés des parlementaires du côté du gouvernement. En fait, pendant la campagne, ils avaient promis d'équilibrer les comptes. Or, nous affichons des déficits d'une ampleur historique qui ajouteront plus de 1 million de dollars par jour aux revenus des grands banquiers qu'ils adorent tant. Ils avaient promis un médecin de famille pour les patients qui n'en avaient pas.

Depuis que les gens d'en face sont au pouvoir, des dizaines de milliers de personnes se sont ajoutées à la liste d'attente qu'ils avaient promis de résorber. La première ministre Holt, elle-même, a promis d'éliminer la majoration liée au coût du carbone et de faire économiser aux gens 8 ¢ le litre, mais nous avons reçu hier de la CESP la confirmation officielle que la mesure promise ne se concrétiserait pas, confirmation à laquelle nous nous attendions.

Après les déficits historiques, l'inflation galopante, les banques alimentaires bondées, la flambée des prix de l'essence, les tarifs d'électricité qui montent en flèche et la multitude de promesses non tenues, quelles autres idées formidables le gouvernement actuel peut-il bien proposer pour ruiner davantage le Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je trouve intéressant que le député d'en face soulève des idées. Je suis étonné qu'il sache reconnaître une idée, car les parlementaires du côté de l'opposition n'en ont proposé aucune pendant les six années qu'ils ont passées au pouvoir. En décembre, en nous servant du prix de l'E10, nous avons fait baisser de 10 ¢ le prix de l'essence. Il y avait de l'E10 lorsque les parlementaires du côté de l'opposition étaient au pouvoir, mais ils ne s'y sont jamais intéressés, car ils ne voulaient rien faire à ce sujet. La majoration liée au coût du carbone a été éliminée, mais si elle avait été maintenue, le prix de l'essence serait plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui, et la différence varierait entre presque 9 ¢ et 12 ¢. Voilà ce qui se serait produit. Nous savons que les parlementaires du côté de l'opposition ne font rien et n'ont rien fait, ils l'ont prouvé pendant six ans, et s'ils avaient eu l'occasion de continuer, nous ne verrions toujours rien. Dieu merci, cela ne s'est pas produit.

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, Madame la présidente, comparez des investissements records en santé accompagnés de budgets équilibrés à des déficits records sans aucun résultat. Je dirais qu'il s'agit là d'une différence très nette. La première ministre a ordonné à tous les ministères de sabrer leur budget de 10 % pour s'attaquer au déficit qui explose, et le ministre a confirmé que le secteur de la santé ne faisait pas exception. Pourtant, les dépenses en matière de santé sont en hausse de 10,7 % par rapport à l'année dernière, et le ministre lui-même admet que de futures



Questions orales

augmentations sont inévitables. Pendant ce temps, les gens du Nouveau-Brunswick attendent plus longtemps aux urgences et peinent à trouver un médecin de famille. Des bébés naissent sur le bord des autoroutes et sur les trottoirs, et les services disparaissent dans les collectivités rurales. Si les dépenses ont augmenté de près de 11 %, mais que les résultats se détériorent au lieu de s'améliorer, où va donc l'argent? Le gouvernement actuel admettra-t-il enfin que la véritable crise du secteur de la santé ne tient pas seulement à une question d'argent, mais qu'elle découle aussi d'une mauvaise gestion, d'un système qui ne fonctionne pas et d'un environnement de travail qui laisse tomber les médecins, le personnel infirmier et les professionnels de la santé qui se présentent chaque jour au travail pour servir les gens du Nouveau-Brunswick? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face. Les gens du Nouveau-Brunswick savaient clairement que notre système de santé était en crise. Voilà pourquoi ils ont voté pour le changement. Ils ont voté pour un gouvernement qui investirait dans leur système de santé et dans leurs fournisseurs de santé. Voilà pourquoi nous avons dû rebâtir nos relations avec le personnel infirmier et les médecins et entreprendre la tâche difficile de transformer le système de santé et la prestation des soins — ce que le gouvernement précédent n'avait pas pu faire.

Les gens d'en face ont déclaré qu'ils voulaient ouvrir des cliniques de soins collaboratifs. Je crois qu'ils ont parlé d'en ouvrir quatre. Ils n'ont pas réussi à en ouvrir une seule. Au cours des 18 premiers mois de notre mandat, nous avons ouvert 15 cliniques de soins collaboratifs et réuni des équipes de professionnels. Si vous me le permettez, je vais reprendre les propos du Dr Kennedy de la clinique de Perth-Andover. Il a déclaré que, auparavant, il n'avait aucun espoir, mais que, maintenant qu'il travaille avec notre équipe et qu'il a établi un modèle de collaboration qui vise la prise en charge de toute la population de Perth-Andover, il a enfin l'espoir que les choses s'améliorent dans le système de soins de santé primaires. Notre gouvernement veille à l'amélioration...

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.